



Le Centre de formalités des entreprises déménage

Créé en 1996, le Centre de formalités des entreprises (CFE) était jusqu'à présent situé, au rez-de-chaussée de la CCI.

Création, extension de l'objet social, transfert du siège, augmentation du capital ou cessation d'activité, l'expertise de ce service est centré sur la vie de l'entreprise. En 2010, ce sont plus de 7000 dossiers qui ont été traités par le CFE, sans compter les simples demandes d'information. Trois autres services suivent le CFE et l'accompagneront dans son nouvel espace moderne permettant de mieux recevoir visiteurs et ressortissants :

- le fichier des entreprises qui référence plus de 12000 entreprises
- le service création qui propose formations et accompagnement aux futurs créateurs d'entreprise
- la permanence informations juridiques qui offre aux ressortissants un service de renseignements quant aux droits et obligations applicables sur le territoire

**Le 20 juin prochain, le CFE déménage
et sera situé au 14 rue de Verdun,
juste en face de l'entrée principale de la CCI**

**Les nouveaux locaux du CFE et du fichier des entreprises
seront ouverts au public du lundi au vendredi de 8h00 à 16h00.**

**Le service création d'entreprises et la permanence juridique seront ouverts
de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 17h00, sur rendez-vous uniquement.**

Contact Presse

Sidonie GANATCHIAN

Responsable service communication CCI

Tél : 24 31 48– Fax : 24 31 31 - s.ganatchian@cci.nc